

Longueuil, le 21 novembre 2025

Maggie Harvey
Co-directrice générale
Trajectoire Québec

**Objet : Questions non répondues à la soirée d'information du 20 novembre -
démarche participative sur la mobilité durable**

Bonjour,

Nous vous remercions encore une fois d'avoir participé à notre soirée d'information du 20 novembre 2025 dans le cadre de la démarche participative sur la mobilité durable et sécuritaire.

Comme convenu, plusieurs questions étant restées sans réponses par manque de temps, les voici. Nous aimerions une réponse écrite d'ici le mercredi 26 novembre.

1. Les réseaux de transport en commun sont en partie gérés par les conseils de ville élus tous les 4 ans. Comment éliminer les décisions politiques pour des impacts positifs à plus long terme ?

R :

- *Adopter des plans de mobilité: en se dotant de plans de mobilité adoptés par règlement, les villes peuvent avoir des objectifs, des corridors structurants et des standards de service juridiquement difficiles à modifier d'un cycle politique à l'autre. Un tel plan permet une continuité stratégique, un cadre clair auquel les élus se conforment et possiblement moins d'improvisation au gré des mandats. Je crois que les OGAT au Québec agissent dans ce sens en imposant un cadre plus rigoureux à la planification du territoire, ce qui protège en partie les investissements.*
- *Utiliser des modèles de financement dédiés: quand les revenus proviennent de sources dédiées (par exemple: taxe sur le stationnement, taxe régionale sur le carburant, quote-part fixe), il y a moins de tentation politique de couper dans les budgets du transport collectif pour des raisons électorales. Tel que mentionné dans ma présentation, le financement est un enjeu majeur. Un financement stable permet de dépolitiser les enjeux, rend possible la planification à long terme et protège les projets structurants.*



- *Gouvernance: renforcer l'autonomie des sociétés de transport (ou autre autorité organisatrice de transport). Il est confié aux sociétés de transport la planification, l'exploitation et une partie du financement des services de transport collectif. Les sociétés sont indépendantes et exercent des décisions basées sur l'expertise plutôt que sur l'humeur politique du moment. En renforçant leur autonomie, il est plus facile de proposer des plans sur 10-20 ans, des plans qui survivent aux changements des élus ou de priorités électorales. Une stabilité budgétaire accrue pour ces sociétés est importante. Tel que mentionné dans ma présentation lorsque nous avons discuté des sources de financement, tous mécanismes ou sources de financement doivent, selon moi, être réfléchis dans une perspective à plus long terme, basés sur une vision du développement du transport collectif.*
- *Mobiliser la société civile et les usagers : Quand les objectifs de transport collectif deviennent une norme sociale (santé, climat, équité, compétitivité économique), il devient politiquement risqué de dévier du plan. Il est donc important de poursuivre les efforts de consultations publiques, de projets de sensibilisation, de comités d'utilisateur, d'une communication transparente et continue pour assurer l'adhésion aux projets de transport collectif et l'adhésion aux orientations en faveur du développement des services.*
- *Bref, on ne peut pas éliminer complètement la politique et c'est normal, puisqu'elle représente la société. Mais on peut la canaliser pour qu'elle serve des objectifs long terme en mobilité durable. En espérant avoir partagé une réponse éclairante! ¹*

Merci pour votre précieuse collaboration,
En vous transmettant mes salutations les plus distinguées,
Léopold Lehmann – Stagiaire en participation publique

¹ Cette section est la réponse de Maggie Harvey, co-directrice générale de Trajectoire Québec